



Kanab' Lin

Fonds de dotation pour la valorisation culturelle, patrimoniale, scientifique et environnementale du lin et du chanvre.



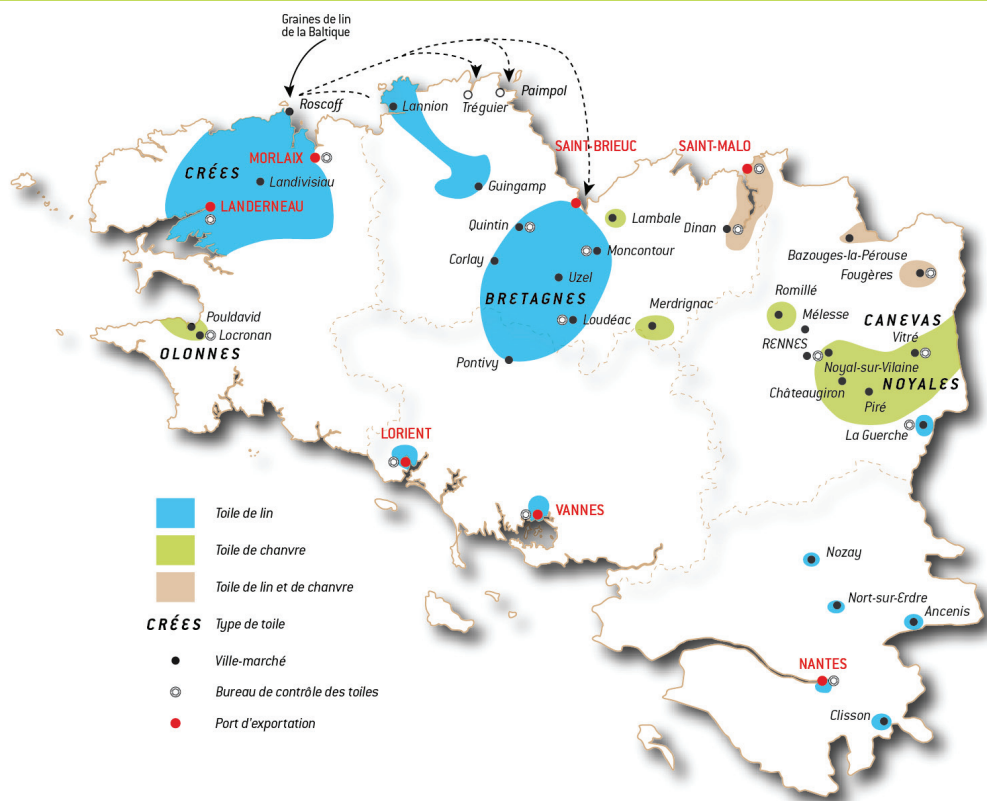
Construisons ensemble l'avenir...

*Soutenez les projets de développement
autour du lin et du chanvre*



Kanab' Lin
Place François Mitterrand
29800 Landerneau
02 98 21 61 50
contact@kanablin.org

La route historique des toiles



Les manufactures de toile
de Bretagne
du XVI^e au XVIII^e siècle.

Un projet basé sur une histoire exceptionnelle

Du XVI^e au XVIII^e siècle, le lin et le chanvre sont cultivés en Bretagne pour leurs fibres utilisées pour la fabrication de toiles. Leur transformation et leur commerce génèrent une activité économique intense.

La « manufacture » des toiles associe les terres fertiles du littoral aux terres plus pauvres de l'intérieur, les villes et les ports à leur arrière-pays. Des filières sont organisées, les différents types de toiles, définis par des règlements, sont contrôlés et leur exportation réglementée.

L'industrie toilière est l'une des premières d'Europe ; les toiles bretonnes sont appréciées pour leur qualité, qu'elles soient utilisées pour se vêtir ou confectionner des voiles de navires.

L'exportation vers l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal ouvre à la Bretagne l'immense marché américain. Sa conquête se fait alors avec des chemises de lin et des voiles de chanvre bretonnes.

La fabrication des toiles, mais aussi la production de papier de lin et de chanvre, ont donné naissance à un riche patrimoine. De nombreux témoins de ce passé sont encore visibles aujourd'hui, certains d'ores et déjà valorisés, d'autres ne demandant qu'à l'être.

=> À partir de ce **socle historique**, nous souhaitons recréer une **dynamique économique** autour du lin et du chanvre.



« *Linum usitatissimum* » et « *cannabis sativa* »

La présence de lin est attestée il y a 8000 ans avant J.-C. en Irak, tandis que le chanvre semble originaire d'Asie centrale où il aurait fait son apparition il y a 6500 ans. Accompagnant la sédentarisation de l'homme et les premières pratiques agricoles, ces végétaux ont sans doute été rapidement mis à contribution pour la qualité de leurs fibres.

Ces plantes annuelles herbacées au cycle de développement rapide (environ 100 jours) ont des particularités en commun. La formation des fibres se fait tout au long de la croissance de la plante en périphérie du bois et des tissus conducteurs. Une couronne de faisceaux entoure la tige ; chacun d'entre eux comportent les fibres élémentaires.

À maturité les plants de lin sont arrachés afin de conserver toute la longueur de la fibre et le chanvre fauché. Les gerbes subissent ensuite plusieurs étapes de transformation destinées à la fabrication du fil : rouissage, broyage, teillage, peignage, filage...

Lin et chanvre ont été et sont toujours utilisés pour leurs fibres pour différents usages : textile, cordage, papeterie...

Aujourd'hui, les chercheurs se penchent sur les multiples qualités de ces plantes afin de répondre aux problématiques environnementales contemporaines en leur trouvant de nouveaux usages, à l'exemple des matériaux biocomposites.



Vision et objectifs

Kanab' Lin s'appuie sur l'histoire de la Bretagne et plus particulièrement du commerce des toiles de lin et de chanvre pour soutenir le développement des usages actuels de ces plantes.

1. **Sensibiliser et informer** les agriculteurs, les entrepreneurs et les citoyens aux atouts qu'offrent le lin et le chanvre,
2. **Valoriser** le patrimoine culturel et environnemental lié à ces plantes textiles afin de motiver la prise d'initiatives économiques,
3. **Soutenir** la recherche expérimentale pour développer l'utilisation de la totalité de ces plantes : bois, fibres et graines,
4. **Apporter** un appui à la structuration de filières touristiques et économiques permettant le développement de la production et l'utilisation de l'ensemble des produits issus du lin et du chanvre,
5. **Inciter** à la réintroduction du lin et du chanvre dans l'assolement et la rotation des cultures.

Le fonctionnement

Un fonds de dotation est un outil de financement du mécénat, créé par l'article 140 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie pour la réalisation d'une mission ou d'une œuvre d'intérêt général qui bénéficie du régime fiscal du mécénat. Kanab' Lin est donc une organisation à but non lucratif qui a pour vocation de soutenir les projets de valorisation à vocation culturelle, patrimoniale, scientifique, environnementale et éducative autour du lin et du chanvre.

La gouvernance du fonds de dotation est assurée par un conseil d'administration qui délibère sur les orientations stratégiques et supervise le fonctionnement du fonds. L'équipe du fonds assure la gestion opérationnelle, le suivi des projets retenus et anime les relations avec les partenaires.

Présidence et bureau

Présidente

Catherine Chabaud - *Navigatrice, expert en éconavigation*

Membres du Conseil d'administration

Andrée Le Gall-Sanquer - *Sage-femme (en retraite)*

Monique Le Charlès - *Chef de service administratif (en retraite)*

Jean Caroff - *Directeur de foyer de jeunes travailleurs (en retraite)*

Yves Chesnot - *Agriculteur (en retraite)*

Christophe Baley - *Enseignant chercheur/Professeur des universités*

Sylvestre Bertucelli - *Directeur d'Interchanvre*

Yann Lagadec - *Maître de conférence en Histoire*



Les enjeux actuels du lin et du chanvre, entre économie et environnement

À Lin & Chanvre en Bretagne se sont joints des personnalités et acteurs économiques partageant les mêmes objectifs. Convaincus de l'intérêt du retour de la culture du lin et du chanvre en Bretagne, ils ont décidé la création du fonds de dotation Kanab' Lin pour stimuler et soutenir les initiatives prises en ce sens.

L'utilisation du lin et du chanvre pour la fabrication de la toile a cessé à la fin du XVIII^e siècle en Bretagne.

Aujourd'hui, la France est la première productrice mondiale de lin textile et de chanvre en Europe. Cependant, la transformation de ces plantes est effectuée en majorité hors des frontières européennes.

Les travaux de l'Inra¹ pour l'amélioration des semences liés à ceux des laboratoires de recherches révèlent les qualités du lin et du chanvre pour de multiples applications.

Ainsi, ces plantes offrent la possibilité de fabriquer des matériaux bio-composites et permettent de remplacer les produits pétroliers. Elles sont utilisées dans la construction et l'isolation des bâtiments. Leurs graines, riches en oméga 3, sont extrudées afin d'être introduites dans l'alimentation animale ou humaine.

La production actuelle française ne couvre cependant que le tiers des besoins et le recours à l'importation est nécessaire.

Ces débouchés économiques éveillent l'intérêt des agriculteurs pour le lin et le chanvre. Il faut leur permettre de redécouvrir ces techniques culturales et réimplanter localement les possibilité de stockage et de transformation.

En parallèle, les qualités environnementales de ces plantes les classent parmi les acteurs de l'amélioration de la qualité de l'eau.

=> L'objectif de Kanab' Lin est de **soutenir la recherche** autour des ces plantes d'avenir et **le développement de nouvelles filières économiques** par la construction d'outils d'information et de valorisation et d'offres culturelles et touristiques.



Les projets en cours et à venir

de Lin & Chanvre en Bretagne, ses adhérents et autres structures

- **Développement de filières économiques durables**

Lin & Chanvre en Bretagne s'intéresse aux applications présentes et futures du lin et du chanvre comme vecteurs de développement durable. Elle se mobilise autour des enjeux économiques, agricoles et environnementaux en développant ses liens avec les acteurs concernés à travers, notamment, des journées d'informations sur les techniques et les débouchés de ces cultures.

- **Développement d'une offre touristique « Lin & Chanvre en Bretagne »**

Lin & Chanvre en Bretagne a pour objectif de mettre en réseau ses adhérents de manière concrète et de favoriser l'émergence d'actions communes dans les domaines culturels, touristiques et économiques. Des outils sont mis en place afin de permettre le développement des activités des adhérents (inventaire des offres existantes, carte interactive, communication...). Un label « Lin & Chanvre en Bretagne » garantira l'adhésion à une démarche qualité.

- **Création d'outils pédagogiques et de communication**

Le développement de nouveaux outils de communication permettent de faire connaître le lin et le chanvre au grand public ou à des publics spécifiques (site Internet, guide, mallette matériaux, mallette pédagogique...).

=> Kanab' Lin s'attachera à **soutenir tout projet de valorisation** présentés par un acteur agissant pour l'avenir du lin et du chanvre.

Soutenir le fonds Kanab' Lin

Quatre bénéfices majeurs pour votre entreprise

- => Un moyen idéal pour **communiquer autrement** auprès de vos partenaires,
- => **Conforter vos valeurs** en vous associant à celles que défend le fonds Kanab' Lin,
- => **Témoigner de votre engagement citoyen** au service de l'intérêt général,
- => **Soutenir l'attractivité du territoire** et favoriser le développement local.

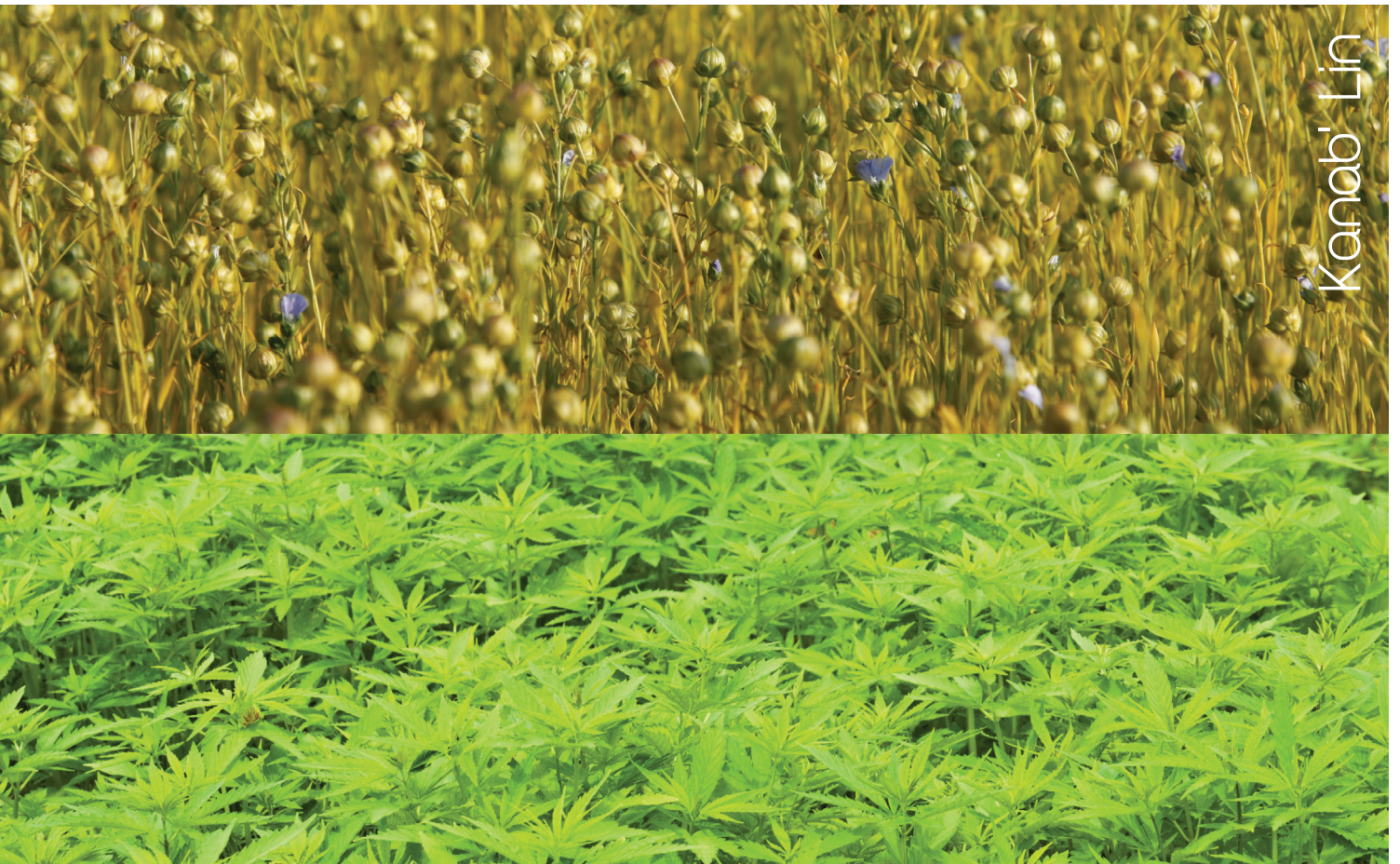
Les contreparties de votre engagement

En tant qu'entreprise

- Votre entreprise pourra bénéficier, au profit de ses salariés ou de ses partenaires, de **visites privées**, de **découvertes des entreprises** liées au réseau, d'**animations particulières**,
- En soutenant une action particulière, vous lui serez étroitement associé par une **information propre et le nom de votre entreprise sera associé** à toute communication le concernant,
- Votre entreprise bénéficiera des **dispositifs fiscaux favorables**, selon la nature du type de participation retenue.

Les possibilités de soutien pour une entreprise ou un particulier

- **Le don manuel en numéraire, nature ou compétences** effectué par une personne ou entreprise,
- **La donation** : transmettre au fonds de dotation Kanab' Lin, un bien (immobilier, argent, titre mobilier) de façon gratuite et irréversible par acte notarié,
- **Le legs** : léguer tout ou partie de son patrimoine au fonds de dotation Kanab' Lin,
- **L'assurance-vie** : désigner le fonds de dotation Kanab' Lin bénéficiaire de tout ou partie de son assurance-vie. Le montant versé sera exonéré de droit de succession.



Pour tous renseignements

Kanab' Lin

Place François Mitterrand
29800 Landerneau
02 98 21 61 50
contact@kanablin.org

Contactez-nous pour tout renseignement

Kanab' Lin
Place François Mitterrand
29800 Landerneau
02 98 21 61 50
contact@kanablin.org